



DISCOURS DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE 2025

SURPLUS BUDGÉTAIRE DE 1,9 M\$ POUR L'ANNÉE 2025

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous présenter les faits saillants du rapport financier de notre municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025. Cet exercice annuel de transparence est fondamental pour maintenir le lien de confiance qui nous unit et pour vous exposer en toute clarté la situation financière de notre municipalité.

D'emblée, il est essentiel de souligner que le rapport de l'auditeur externe, déposé récemment, conclut que les états financiers de la Municipalité de Lac-Beauport présentent une image fidèle de sa situation financière. Cette validation indépendante atteste de la rigueur de nos processus comptables et de la qualité du travail accompli par notre service des finances.

Pour l'année 2025, nos revenus issus des activités de fonctionnement ont atteint 25,4 millions de dollars, ce qui représente un écart positif de 2 millions par rapport aux prévisions budgétaires. En parallèle, les dépenses totales se sont chiffrées à 19,9 millions de dollars. Ce montant représente un léger dépassement budgétaire de 252 000 \$, soit environ 1 %. Bien que nous visions toujours un respect intégral des budgets, cette variation demeure contrôlée et s'explique par des ajustements nécessaires au maintien de la qualité de nos services.

En tenant compte de l'ensemble des charges de financement et des diverses affectations budgétaires, l'année 2025 s'est conclue avec un surplus opérationnel de 1,9 million de dollars, pour un budget total de 23,4 millions de dollars.

Le surplus accumulé non affecté de la Municipalité s'élève désormais à 2,6 millions de dollars, ce qui vient renforcer nos assises. Par ailleurs, notre réserve financière pour les urgences de 1 million de dollars demeure intacte, et notre fonds de roulement disponible se situe à 2,2 millions de dollars. Ces réserves sont les garants de notre stabilité et de notre capacité à faire face aux imprévus.

L'analyse approfondie de ce surplus révèle une information capitale : il est majoritairement attribuable à une source de revenus particulièrement volatile. En effet, les droits de mutation immobilière ont généré à eux seuls des revenus supplémentaires de 1,3 million de dollars par rapport à nos prévisions. Le marché immobilier sur notre territoire a été exceptionnellement actif, caractérisé par des phénomènes de surenchère et une hausse notable de la valeur marchande des propriétés.

Si cette situation témoigne de l'attractivité de notre municipalité, elle nous commande la plus grande prudence. Ces revenus sont, par nature, difficiles à prévoir et ne peuvent être considérés comme récurrents. C'est pourquoi, dans un souci de saine gestion, nous avons ajusté le budget pour l'année 2026 en conséquence, en adoptant une approche conservatrice.

Le surplus de l'année 2025 s'explique également par d'autres éléments :

Au chapitre des revenus, notons des hausses significatives pour l'émission de permis (159 000 \$), une indemnité liée au sinistre du chemin de la Coulée (125 000 \$) et divers gains sur la disposition d'actifs (81 000 \$).

Au niveau des dépenses, certaines variations méritent d'être mentionnées. Nous avons enregistré une hausse des salaires et avantages sociaux de 461 000 \$. Par contre, les frais de financement ont été réduits de 157 000 \$, de même que les coûts d'entretien des chemins de 237 000 \$. À l'inverse, des dépenses non récurrentes, comme la démolition du bâtiment du Saisonnier (161 000 \$) et une augmentation des honoraires professionnels (131 000 \$), ont été nécessaires.

Un autre point qui mérite d'être souligné est la gestion de notre dette. L'endettement total de la Municipalité a atteint son plus bas niveau des cinq dernières années, s'établissant à 35,6 millions de dollars. Le service de la dette générale, soit le remboursement du capital et des intérêts, représentait 15,8 % de notre budget en 2025, une part stable qui démontre une gestion rigoureuse de nos engagements à long terme.

En conclusion, l'année 2025 présente un bilan financier positif et solide. Toutefois, ce portrait encourageant ne doit pas nous détourner d'une gestion prudente et avisée. Le surplus est conjoncturel et nous sommes pleinement conscients que les marges de manœuvre demeurent souvent minces.

Soyez assurés que le conseil municipal et moi-même continuerons de travailler avec rigueur pour offrir des services de qualité, tout en veillant au respect de la capacité de payer des contribuables.

Lucie LaRoche
Mairesse de Lac-Beauport